



Association des familles de Duerne

Le 10 mai 2019 à Duerne

Convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire

Chers adhérents,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de notre association se tiendra le mercredi 05 juin 2019 à 20h30 à la salle marius déal

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- Vote pour la désaffiliation de la fédération Famille en mouvement

Je vous rappelle que, conformément à *[l'article 13]* des statuts de notre association, un quorum d'un quart des membres doit être atteint pour rendre les délibérations valables.

Compte tenu de l'importance particulière des questions traitées, je souhaite que vous soyez présent. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le vote par procuration est autorisé. Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration. Vous pourrez ainsi vous faire représenter par un adhérent de votre choix. Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, chers adhérents, l'expression de ma considération distinguée.

A Duerne, le 10 mai 2019

Alexandra Charretier
Présidente